

## Communiquer pour améliorer les soins et l'accompagnement : Autonomie du patient et circuit du médicament

**Dr G PLAQUEVENT-HOSTACHE-S DESANGLES-AC ROUX-M MONNET-C PERCEAU-R KORDASIEWICZ**  
 Contact : pharmacie@cmcp-durtol.fr

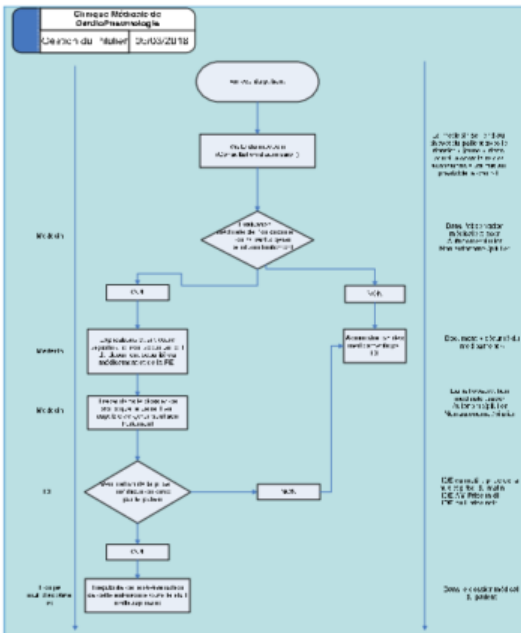
### Objectifs:

- ✓ L'autonomisation du patient dans la gestion de son traitement médicamenteux est un des objectifs de l'hospitalisation en SSR cardiovasculaire.
- ✓ La conciliation des exigences de la réglementation du circuit du médicament et de l'autonomisation du patient.

### Méthode utilisée:

- \*Réunions du COMEDIMS pendant 18 mois pour proposer une organisation transversale de la PCEM du patient autonome.
- \*Présentation et validation par la CME
- \*Essai sur un secteur de 25 lits pendant 3 mois avec évaluation
- \*Extension aux 100 lits d'hospitalisation complète

### Organisation



### Contrat d'observance

CLINIQUE MÉDICALE IME  
**CARDIO-PNEUMOLOGIE**


**La sécurité du médicament : tous impliqués !**

Au sein de l'Unité de Soins, nous sommes impliqués dans la Sécurité Médicament Cardio-Pneumologie de la clinique, ce qui implique :

- Respecter mes piluliers pour 24 heures
- Les utiliser et contrôler la prise de mes médicaments aux différentes heures de la journée selon ma prescription médicale

**Au médecin :**

- A la poser dans mon pilulier les médicaments non posés et à en préciser la raison à l'admission.
- A signer et à faire de la fiche à adresser au médecin responsable de mes piluliers à l'arrivée à l'hôpital/à l'admission afin que j'ai le matériel pour la prise de médicaments.
- Remettre cette fiche à l'admission après la prise de mes médicaments.

**Au pharmacien :**

- A ne garder aucun traitement personnel dans ma chambre.
- Lire de toute attention, à l'apport de mes médicaments.
- A signer mes allégations éventuelles.
- A ne pas émettre d'avis sur les piluliers.

En cas de sortie en permission, je m'engage à prendre les médicaments qui me sont remis accompagnés d'une notice ou, autrement, de se conformer à l'ordonnance, lors de mon retour à la Clinique, et ainsi d'être tenu de respecter et de faire appliquer mes obligations sur mes soins de santé personnelle.

Fait à Durtol, le : \_\_\_\_\_ Signature Médecin : \_\_\_\_\_ Signature Patient : \_\_\_\_\_



### Critères d'évaluation de l'autonomie

- Évaluation des troubles cognitifs
- Situation antérieure au domicile
- Évaluation des troubles de la préhension
- Évaluation des troubles de la déglutition



**FOIPE PROPOSER MÉDICAMENTEUX DANS MON PILULIER**

Prénom	Nom	Date	Signature

### RESULTATS DES EVALUATIONS

4 évaluations ont été réalisées : 2 en 2018 et 2 en 2019

Nous sommes passés de 55 % à 85 % de prescriptions d'autonomie ou non autonome avec 75 % de patients prescrits autonomes pour la gestion de leur pilulier.

5 Fiches d'EI dans le pilulier.....

### Discussion

Au décours de cette nouvelle organisation, des problématiques ont été soulevées :

- L'autonomie du patient pour la gestion de ses insulines
- L'autonomie pour la gestion des traitements inhalés
- La validation de l'administration par l'IDE

Au fur et à mesure le COMEDIMS propose des outils proposés ensuite en CME.

### Conclusion

Les écueils rencontrés ont fait réfléchir l'ensemble des équipes médicales, soignantes et pharmaceutiques sur la complexité du circuit du médicament en établissement de santé et la préparation du retour au domicile du patient.

Le médicament est l'affaire de tous et en priorité celle du patient !!!